

Détails du règlement du concours

Compte Instagram local	@toogoodtogo.be et @theoriginalgreenpan.eu
Titre du concours	Cuisiner sans rien jeter x Greenpan
Date de début/heure	20/02/2023, 10:00 am
Date/heure de fin	27/02/2023, 10:00 am
Date du tirage au sort	28/02/2023
Lien vers le règlement du concours	Ici
En cas de questions	info@toogoodtogo.be
Processus de concours pour les participants	<ol style="list-style-type: none">1. Avoir un compte Instagram.2. Suivre les comptes Instagram de @toogoodtogo.be et @theoriginalgreenpan.eu3. Likez le post annonçant le concours et taguez deux amis dans un commentaire.4. Pour avoir une chance supplémentaire, envoyez-nous (@toogoodtogo.be) une capture d'écran dans l'application Too Good To Go de l'impact que vous avez déjà eu. <p><i>Les commentaires contenant un langage agressif, obscène, excessivement redondant, contraire à l'éthique ou autrement offensant seront exclus du concours et leurs rédacteurs ne pourront pas participer au concours.</i></p>
Liste de tous les prix	3 x <ul style="list-style-type: none">- Batterie de cuisine consistant de 5 pièces- Le livre de cuisine : Cuisiner sans rien jeter ou Kook je koelkast leeg - dépendant de votre langue maternelle
Nombre de gagnants	3
Date limite pour la collecte des prix	28/02/2023

Règlement du concours

1. Organisation du concours

La société Too Good To Go Belgium (ci-après " **TGTG** ") dont le siège social est situé Laurent Delvauxstraat 2, 9000 Gent, Belgique, organise un concours gratuit sans obligation d'achat intitulé dans la page Détails du règlement du concours.

Ce concours gratuit (ci-après le " **Concours** "), sans obligation d'achat, se déroule exclusivement sur le compte Instagram de TGTG aux dates précisées dans la page de détails du règlement du Concours. Les participations reçues en dehors de ces dates ne seront pas prises en compte pour le concours.

L'inscription au concours implique l'acceptation sans réserve et le respect des dispositions du présent règlement, qui peut être consulté à tout moment pendant le concours grâce au lien spécifié sur la page de détails du règlement du concours.

TGTG se réserve le droit de prolonger, retirer, modifier ou suspendre le concours ou le présent règlement à tout moment si des circonstances indépendantes de sa volonté le rendent inévitable.

Ce concours n'est pas organisé ou parrainé par Facebook, Instagram, Google, Apple ou Microsoft, qui ne pourront en aucun cas être tenus responsables de tout litige lié au concours.

Pour toute question, information ou plainte, le participant doit contacter TGTG à l'adresse électronique indiquée sur la page de détails du règlement du concours.

1. Conditions de participation

Ce concours gratuit est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, disposant d'un accès à Internet et d'un compte Instagram et résidant en Belgique, à l'exception des employés de TGTG et de leur famille, ainsi que de toute personne ayant

participé à l'élaboration du concours. Il est strictement interdit à un participant de participer à partir d'un compte ouvert au profit d'une autre personne. Un seul compte peut être utilisé par participant individuel.

Toute personne remplissant les conditions de participation ci-dessous et souhaitant participer au concours doit suivre le processus défini dans la page détaillée du règlement du concours. Seuls les participants ayant respecté l'ensemble du processus défini dans la page détaillée du règlement du concours seront considérés comme des participants.

1. Prix

Les prix sont disponibles dans le cadre du concours et spécifiés dans la page de détails du règlement du concours. Les éventuelles photographies ou représentations graphiques présentant les prix sont fournis à titre d'illustration et ne peuvent en aucun cas être considérées comme contractuelles.

Le(s) tirage(s) au sort sera(ont) effectué(s) parmi les personnes ayant commenté les posts. Chaque gagnant recevra donc les prix spécifiés dans la page de détails du règlement du concours.

1. Désignation des lauréats

Les gagnants seront déterminés par tirage au sort effectué à la date indiquée sur la page des détails du règlement du concours.

Les gagnants seront contactés par message privé sur Instagram dans les 3 jours suivant le tirage au sort, confirmant la nature du prix gagné et la manière de le recevoir. Tout gagnant qui ne répond pas dans un délai de 8 jours à compter de la date de notification de son prix sera considéré comme ayant renoncé à celui-ci et le prix sera perdu ou attribué à un nouveau gagnant.

S'ils sont déclarés gagnants, il est expressément convenu que les participants au concours autorisent TGTG à utiliser leur nom Instagram, à des fins publicitaires sur le compte Instagram de TGTG, sans restriction ni réserve, et sans que cela leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de leur prix.

TGTG se réserve le droit de vérifier l'âge de tout gagnant avant de lui remettre le prix. Les prix ne peuvent être échangés contre leur valeur en espèces ou contre tout autre prix. TGTG ne peut être tenue responsable de l'utilisation ou de la non-utilisation, voire de l'échange, des prix par les gagnants. En cas de circonstances échappant au contrôle raisonnable de TGTG, cette dernière se réserve le droit de remplacer le prix gagné par un prix de nature et de valeur équivalentes.

1. Droits de propriété intellectuelle

Le participant reconnaît que TGTG est le propriétaire unique et exclusif de tous les droits, y compris les droits de propriété intellectuelle, concernant ce concours, son contenu et les marques de TGTG. Aucune disposition du présent concours n'accorde à un participant un quelconque droit, titre ou intérêt sur le contenu et les marques de TGTG.

TGTG se réserve le droit d'exploiter les résultats du Concours et de diffuser les éventuelles photographies, dessins, recettes ou toute autre œuvre des Participants sur ses différents supports de communication existants et à venir (site internet, réseaux sociaux) à des fins promotionnelles, de relations publiques ou autres sans autre rémunération que les prix gagnés.

Le participant accorde à TGTG un droit et une licence mondiaux, irrévocables, illimités, exempts de redevances, pouvant faire l'objet d'une sous-licence et transférables, lui permettant d'exploiter tout contenu fourni dans le cadre du concours sur tout support connu actuellement ou ultérieurement, sans paiement ou autre contrepartie de quelque nature que ce soit, ni autorisation ou notification, à lui-même ou à un tiers, à quelque fin que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, le droit de reproduire, d'afficher, de distribuer, d'exécuter publiquement, de créer des œuvres dérivées, de modifier, d'amender, de diffuser, d'éditer, de publier, d'utiliser, de commercialiser, d'accorder une licence, une sous-licence et d'adapter le contenu dans tous les médias connus actuellement ou ultérieurement, dans le monde entier, à toutes fins, qu'elles soient de nature commerciale ou autre. Le participant garantit qu'il a le pouvoir légal d'accorder la licence susmentionnée et que tout contenu fourni par lui dans le cadre du concours est exempt de droits de tiers.

1. Responsabilité civile

Aucune disposition des présentes règles ne saurait limiter ou exclure la responsabilité de TGTG en cas de : (i) de décès ou de dommages corporels causés par la négligence de TGTG ; (ii) de fraude ou de déclaration frauduleuse ; et (iii) de toute question à l'égard de laquelle il serait illégal pour TGTG d'exclure ou de restreindre sa responsabilité.

La responsabilité de TGTG est strictement limitée à la livraison des prix effectivement et valablement gagnés. La responsabilité de TGTG ne saurait être engagée :

- pour tout incident ou accident pouvant survenir lors de la jouissance du prix attribué et/ou du fait de sa mauvaise utilisation par chaque gagnant.
- pour tout problème de livraison ou de perte de courrier postal ou électronique (notamment en ce qui concerne la livraison des prix). Tout prix envoyé par TGTG à un gagnant et non réclamé ou retourné pour toute autre raison par les services postaux sera perdu pour le gagnant et restera la propriété de TGTG.

- pour tout dommage direct ou indirect, matériel ou moral, quel qu'il soit, si le concours est annulé, temporairement ou définitivement indisponible, ne se déroule pas selon les règles annoncées ou, en général, si la participation au concours s'avère temporairement ou définitivement impossible.
- pour tout dommage causé à un participant, à son équipement informatique et/ou aux données qui y sont stockées, ainsi que pour toutes les conséquences directes ou indirectes pouvant en découler sur son activité personnelle ou professionnelle. Ainsi, chaque participant est responsable des systèmes de sécurité qu'il met en place sur son équipement informatique, et TGTG ne saurait être tenue pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système informatique de tout participant au Concours.
- en cas de défaillance du réseau de communication, de dysfonctionnement du matériel de réception ou d'encombrement du réseau empêchant le bon déroulement du concours ou entraînant, directement ou indirectement, une perte de chance de participer au concours.

Les limitations de responsabilité ci-dessus s'appliquent dans la mesure maximale autorisée par la loi applicable.

TGTG pourra annuler tout ou partie du Concours s'il apparaît que des fraudes ont été organisées, sous quelque forme que ce soit et notamment de manière informatique, et sont intervenues pendant le déroulement du Concours ou dans le cadre de la détermination des gagnants. Dans cette hypothèse, TGTG se réserve le droit de ne pas attribuer les lots aux fraudeurs et/ou de les poursuivre devant les juridictions compétentes.

1. Protection des données

Les données à caractère personnel collectées par TGTG dans le cadre de ce Concours concernant directement les Participants sont nécessaires pour permettre la prise en compte de leur participation, la détermination et l'annonce des gagnants, la bonne exécution du tirage au sort, et l'attribution des prix, faute de quoi la participation du participant ne sera pas prise en compte. Ces informations pourront être transmises à un prestataire de services pour le tirage au sort des gagnants et l'acheminement des lots. Conformément aux dispositions du Règlement 2016/679/UE du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, les participants au Concours disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données personnelles les concernant. Enfin, et à toutes fins utiles, les détails complets de la politique de collecte et de traitement des données de TGTG régissant ce Concours sont disponibles à l'adresse suivante : <https://toogoodtogo.be/fr-be/privacy-policy>.

1. Droit et lieu

Tout litige éventuel sur l'interprétation des règles sera tranché par TGTG et sera régi par le droit belge. Les actions en justice relatives aux présentes conditions générales seront portées devant les tribunaux belges compétents.